

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU MARDI 18 FEVRIER 2020

L'An Deux Mille Vingt, le mardi dix-huit février à dix-neuf Heure, le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur François DENISSIEUX.

Étaient présents : François DENISSIEUX, Jacques THOMAS, Michel JEANNOT, Patrick FIORINI, Olivier SUSINI, Virginie MAS, Christiane GUICHERD, Patricia MIQUET, Catherine GIORGI, Didier PIGNARD, Michelle HUVET, Hervé MASSARDIER.

Excusés : Gérard EVANGELISTA, Jean-Pierre JOURDAIN (pouvoir à Monsieur DENISSIEUX).

Objet : Bilan d'activité 2019

Monsieur le Président présente le rapport d'activité du Syndicat Intercommunal Murois pour l'année 2019.

Après délibération, à l'unanimité,

Le Comité Syndical :

- **PREND ACTE** de la communication du rapport d'activité 2019 du SIM.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS ONT SIGNE AU REGISTRE DES DELIBERATIONS LES MEMBRES PRESENTS.

Le Président du SIM certifie exécutoire la présente Délibération qui sera transmise au représentant de l'État et au Comptable du Trésor Public.

Fait à Saint Laurent de Mure, le 20 février 2020

Le Président

François DENISSIEUX